



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1994/226
28 février 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 28 FÉVRIER 1994, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL
DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA BOSNIE-HERZÉGOVINE
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous communiquer la lettre ci-jointe datée du 26 février 1994, adressée au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Akashi, par le Président de mon pays.

En outre, d'ordre de mon gouvernement, je demande que le Conseil de sécurité revoie toute décision pouvant impliquer le déploiement sur le territoire de la République de Bosnie-Herzégovine de troupes de maintien de la paix de la Fédération de Russie. Les récents déploiements de casques bleus russes dans la République de Bosnie-Herzégovine n'ont pas respecté les principes en vigueur en la matière. Nous osons espérer qu'à l'avenir, ces principes s'appliqueront systématiquement à tous les Etats Membres qui ont proposé des troupes à la FORPRONU, faute de quoi il faudra les revoir sérieusement.

Monsieur le Président, je me permets de solliciter votre aimable concours pour faire distribuer la présente lettre et celle du Président de mon pays comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la
République de Bosnie-Herzégovine
auprès de l'Organisation des
Nations Unies

(Signé) Muhamed SACIRBEY

Annexe

LETTRE DATÉE DU 26 FÉVRIER 1994, ADRESSÉE AU REPRÉSENTANT SPÉCIAL
DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR L'EX-YOUGOSLAVIE PAR LE PRÉSIDENT DE LA
RÉPUBLIQUE DE BOSNIE-HERZÉGOVINE

La conduite des soldats russes à leur arrivée à Sarajevo a suscité le mécontentement de ses habitants et, à mon sens, terni la réputation de la mission de l'Organisation des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine. Plus précisément, leur arrivée s'est accompagnée de manifestations de soutien à l'agresseur et de scènes évocatrices d'un passé détestable. Notre population a ressenti ce comportement comme une provocation, qui aurait pu entraîner un incident.

Dans ces conditions, il est de mon devoir de vous informer que nous n'approuvons pas l'arrivée de renforts russes en Bosnie-Herzégovine. Il faut à notre avis surseoir à une telle décision.

Nous vous serions obligés, Monsieur le Représentant spécial, de bien vouloir communiquer la teneur de la présente lettre aux autorités compétentes de l'Organisation des Nations Unies.

(Signé) Alija IZETBEOVIC
